



## Création entreprise - Etudiant hors UE

Par **sabeurina**, le **12/05/2014** à **14:04**

Bonjour,

Je suis étudiant étranger hors Union Européenne, en Master 1 à l'université.

Je possède une "carte de séjour temporaire étudiant autorisé à travailler à titre accessoire" (60% du SMIC).

Je souhaiterais créer une SARL avec mon associée française, pour que nous soyons gérants égaux. Est-ce que cela est possible?

Si non, est-ce que me mettre en gérance minoritaire sera accepté pour mon statut?

Est-ce qu'il y a d'autres solutions ? (autres types juridiques par exemple)

On ne trouve pas d'informations précises sur ce sujet.

Je vous remercie beaucoup pour vos réponses.